

Folklore et fêtes scolaires

En août dernier, j'ai assisté à une « Fête de la Terre », rassemblement grandiose de toute la jeunesse rurale d'une région sur le thème « Provinces de France ».

La bonne volonté et les moyens matériels ne manquaient pas chez les organisateurs. On avait réussi quelque chose de plaisant et les chars rappelaient assez bien les régions qu'ils voulaient illustrer. Chants et danses avaient été bien choisis peut-être, mais l'interprétation de certains d'entre eux était véritablement une **caricature**.

Oui, le folklore est à la mode, les danses surtout, et on en présente partout, « à toutes les sauces », car l'organisateur qui a inclus dans son programme ce genre de numéro est toujours certain d'un petit succès.

Mais comment a-t-on appris ces danses ? Le

plus souvent, un manuel a permis de reconstituer pas et figures, et le musicien local a aidé à la mise en musique.

Et pourtant, le plus souvent, il serait beaucoup plus simple d'apprendre la danse véritable qui, interprétée dans le rythme original, retrouverait un peu de caractère !

Des remarques plus importantes encore pourraient être faites au sujet des costumes...

Qui doit-on incriminer ? Bien sûr, nous savons fort bien qu'il est « antifolklorique » de faire danser la farandole provençale par des Normands, et la Sautière, de Caudebec-en-Caux, par des Marseillais... Evidemment, nous ne pouvons pas être tout à fait contre celui qui préfère ne pas danser que de « galvauder » les belles danses de chez lui. Mais avec de tels prétextes, on ne peut pas faire grand chose !

Nous serons contre le « groupe normand » qui serait constitué à Marseille, par des Marseillais, mais nous applaudirons à ces mêmes danseurs qui, occasionnellement, interpréteront « la Sautière ».

Nous ne sommes donc pas contre les danses folkloriques données dans les fêtes scolaires, mais nous voudrions que les maîtres qui les présentent fassent un effort pour « puiser aux sources ». Ce n'est pas toujours facile, je le sais ; c'est pourquoi l'équipe Folklore a entrepris l'étude et la réalisation de disques commentés. Si ce travail vous rend service, dites-le, nous continuerons.

En attendant ? Eh bien ! en attendant, il faut s'accommoder de ce qui existe et nous donnons ci-dessous une courte bibliographie d'ouvrages éprouvés qui pourront vous rendre un réel service.

Et les costumes ? Là aussi on peut faire de belles choses et la première BT, « Le costume provençal », vous apportera dans quelques mois quelque chose de nouveau. Pour le moment, utilisez ce qui existe.

En travaillant ainsi, sur des bases solides, vous n'aurez rien sacrifié à l'authenticité. Le plus souvent, il manquera encore à vos danseurs le « caractère » dont l'acquisition ne peut s'amorcer qu'avec des individus « du cru ». Je voyez pas si loin, mais ne vous contentez jamais de l'à-peu près, vos spectacles y gagneront, votre amour de la vérité aussi.

Tenez l'équipe Folklore au courant de vos réalisations, et bon courage. — M. LEROY.

BIBLIOGRAPHIE

DANSES

1. « Dix danses simples des Pays de France », par Guilcher (Album du Père Castor), Flammarion. Brochure très claire, danses simples, nombreuses, figures explicatives.

Trois disques d'étude (Editions du Scarabée, rue Anatole-de-la-Forge, Paris) il-

lustrent cinq de ces danses de façon très satisfaisante.

2. « Vingt-cinq danses normandes », recueillies par J. Messenger, présentées par E. Colin, chez René-Paul Colas, Bayeux (Calvados).

Les danses normandes sont simples, les explications très claires, les croquis, les photographies font de cet ouvrage un excellent instrument de travail.

3. Deux ouvrages de Paul et Edmée Arma : « Entrez dans la danse », chez H. Lemoine.
4. « Dansez la France », 3 tomes, M. Decitre. (Editions Delmas, Lyon.)
5. « Danses des Provinces de France », par Bouché, Cest et Simbron. Sept volumes, chez Vautrain, rue E.-Psichari, Paris.
6. « Recueils de Canteloube », « La bourrée », « Danses bretonnes. (Durand, éditeur.)
7. Blanchard : « Les danses du Limousin » (Maisonneuve, Paris).

Disques : les disques Lagriffoul, boulevard Strasbourg, Paris, peuvent rendre des services pour les danses auvergnates et berrichonnes.

COSTUMES

1. « Danses des Provinces de France » (Vautrain), cité ci-dessus. Le tome 6 est un album de costumes (en couleurs) avec patrons simples.
2. Mme M. Decitre, 30, rue de la République, à Lyon, dirige un service patrons et un service costumes en location (établis d'après les costumes authentiques) qui fonctionne très bien.

TEXTES LIBRES ET JOURNAUX SCOLAIRES

Je reviens à l'idée de mon inspecteur (je vous en ai parlé) qu'il ne faut pas faire travailler une classe entière sur un texte d'un élève.

— « Le texte d'un élève cristallise l'intérêt d'un enfant — ce n'est pas l'intérêt de la classe — les autres n'ont aucune envie de s'attarder sur ce texte. » Ce serait condamner l'exploitation collective.

Il est vrai que comme les « commères » les enfants écoutent tous les textes.

Si le sujet est emballant... (n'insistons pas).

Pourtant il est bien des fois où les textes ne semblent pas mériter plus qu'une lecture. Je ne sens pas l'intérêt des élèves, il n'y a aucune atmosphère ; à peine lu le texte semble abandonné. Certains matins il n'y a pas de choix ; rien n'accroche. Alors, je fais une leçon de grammaire formelle, ni plus ni moins.

Quelquefois le texte choisi porte un certain intérêt, mais pour quelques-uns seulement, il n'accroche pas toute la classe. Que faut-il faire ? Confier la correction du texte, ou l'exploitation à une équipe de volontaires. Et passer à autre chose avec les autres.